

Monsieur le Vice-Président,

Le Sénateur Pierre CHARON a bien pris note de votre courriel et des différentes pièces jointes qui l'accompagnent.

Vos remarques ont été transmises au groupe Les Républicains du Sénat pour des éclaircissements concernant cet amendement problématique (amendement n° I-CF695) qui a été adopté à l'Assemblée nationale.

Avec la meilleure considération du Sénateur Pierre CHARON,

Le Bureau du Sénateur Pierre CHARON